

Véhicule Mobility

Depuis le 20 août 2010, un véhicule "**Mobility**" (Renault Mégane break, diesel, plus tard, Ford S-Max) est à disposition des membres de la coopérative Mobility au bureau communal. Pour louer le véhicule, hors des heures de bureau, voir www.mobility.ch

Le Conseil communal, dans le cadre de ses possibilités budgétaires limitées, offre ainsi à la population une prestation supplémentaire allant dans le sens d'une contribution au développement durable. Lorsque la voiture roulera pour l'administration communale, la Commune versera un montant de deux centimes par kilomètre au fonds "myclimate – The Climate Protection Partnership" pour compenser les rejets de CO₂.

Conseil communal